



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Accompagnement refuge



Parc de la Mairie

Lempdes (63)

Avril 2022



SOMMAIRE

1. Gestion écologique du site du parc de la mairie	4
1.1. Les actions de gestion	4
1.1.1. Diversité de milieux	4
1.1.1.1. La tonte différenciée	4
1.1.1.2. Fauche tardive (juillet – Octobre)	4
1.1.1.3. Fauche tardive (Octobre)	4
1.1.1.4. Gestion des pieds d’arbres	6
1.1.2. Aménagement pour la faune	6
1.1.2.1. Création d’espaces en faveur de la faune	6
1.1.2.2. Installation de nichoirs	6
1.1.2.3. Gîte pour les chauves-souris	7
1.1.2.4. Installation d’un hôtel à insectes	7
2. Tableau de suivi des actions	9
3. Annexes	10
3.1. Plans nichoirs Oiseaux	10
3.2. Plan gîte à chauve-souris	14
3.3. Hôtel à insectes	16

PREAMBULE

Le parc de la Mairie d'une surface de 1,93 hectares est situé entre la rue Saint VERNY et la rue de la MAUGAGNADÉ. Le parc comprend l'hôtel de Ville avec ses locaux annexes, la médiathèque Jacques Prévert. Le parc de la mairie constitue un lieu de promenade, de convivialité pour les familles et de jeux pour les enfants. Le parc, très arboré est également un îlot de fraîcheur en période estivale.

La démarche refuge LPO a été initiée dans le cadre de l'Atlas biodiversité territorial, Clermont Auvergne Métropole.

La convention Refuge LPO « La Coulée Verte » a été signée par la commune de Lempdes, le 23 septembre 2021.

La convention est effective pour une durée de 3 ans.

Une rencontre au sein du parc de la Mairie a été programmée le 08 avril 2022 afin de définir les actions en faveur de la biodiversité. Le présent document permet de présenter les actions définies avec la commune (service technique, élue de la commune).

1. GESTION ECOLOGIQUE DU SITE DU PARC DE LA MAIRIE

1.1. Les actions de gestion

1.1.1. Diversité de milieux

1.1.1.1. La tonte différenciée

Objectifs de l'action : Réhabiliter une végétation naturelle et diversifiée / Créer des chemins de circulation

Indicateurs d'évaluation de l'objectif :

Amélioration de la richesse floristique et faunistique / Respect du cheminement par les usagers

Descriptif de l'action :

La tonte sur le parc est réalisée tous les 15 jours à partir d'avril, la fréquence diminue à partir de juillet en fonction de la pousse de l'herbe.

- Diminuer la fréquence des tontes / Augmenter la hauteur de tonte ;

Augmenter la hauteur de végétation permet d'éviter d'avoir des sols secs

- Réaliser des courbes lors de la tonte sur les zones de transition entre milieux tondus non tondus qui donne un aspect plus champêtre ;
- Exporter les produits de coupe pour conserver un milieu pauvre en azote et éviter les plantes nitrophiles.

1.1.1.2. Fauche tardive (juillet – Octobre)

Objectifs de l'action : Réhabiliter une végétation naturelle et diversifiée – prairie de fauche.

Indicateurs d'évaluation de l'objectif :

Amélioration de la richesse floristique et faunistique

Descriptif de l'action :

- Il a été défini de mettre en place une fauche tardive avec 2 passages / an, le long du mur d'enceinte au Sud-Est du parc et de continuer la fauche tardive au Nord-Ouest de la médiathèque en intégrant un secteur avec une seule fauche / an (Cf. Carte 1)
- Réaliser 2 fauches annuelles sur les zones délimitées **avec exportation** (Fauche en faveur de la flore : 2 fauches/an : mi-juillet + début octobre. Il est important d'exporter les résidus de fauche (compost) ce qui limite l'enrichissement du sol et retarde la pousse de la végétation ;
- Réaliser un cheminement dans l'espace fauche tardive pour garder un passage pour les usagers du parc.

1.1.1.3. Fauche tardive (Octobre)

Objectifs de l'action : Réhabiliter une végétation naturelle et diversifiée – prairie de fauche.

Indicateurs d'évaluation de l'objectif :

Amélioration de la richesse floristique et faunistique

Descriptif de l'action :

- Il a été défini de mettre en place une fauche tardive avec 1 seul passage au Nord-Ouest de la médiathèque, pour expérimentation (évolution de la végétation)
- Réaliser 1 fauche annuelle sur les zones délimitées **avec exportation** (fauche en faveur de la faune : 1 fauche/an : du 15 septembre au 15 octobre). Il est important d'exporter les résidus de fauche (compost) ce qui limite l'enrichissement du sol et retarde la pousse de la végétation ;
- Réaliser un cheminement dans l'espace fauche tardive si besoin.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Gestion écologique en faveur de la biodiversité Refuge Parc de la Mairie - Lempdes



Carte 1. Gestion écologique du refuge

1.1.1.4. Gestion des pieds d'arbres

Objectifs de l'action : Préserver les arbres

Indicateurs d'évaluation de l'objectif :

- Diversité floristique et faunistique.

Descriptif de l'action :

Il a été convenu de garder un anneau de végétation au pied des arbres comme sur la photo ci-contre afin de limiter les phénomènes d'érosion et de blessures. Un débroussaillage sera réalisé une fois par an (à l'automne) avec faible projection en évitant de ne pas endommager les arbres.



1.1.2. Aménagement pour la faune

Divers aménagements servent à augmenter le potentiel d'accueil du site en pérennisant les espèces déjà présentes ainsi que la colonisation de nouvelles espèces. Au-delà de l'objectif écologique des aménagements, ils sont également de très bons vecteurs de communication.

1.1.2.1. Création d'espaces en faveur de la faune

Objectif de l'action : Fournir des abris et de la nourriture à la faune.

Indicateur d'évaluation de l'objectif :

Evolution de la diversité faunistique.

Description de l'action :

- Faire un tas de bois (Hibernaculum) à positionner à l'écart des cheminements. Cet aménagement sera positionné en bordure d'une strate arbustive (emplacement défini avec la commune).

1.1.2.2. Installation de nichoirs

Objectif de l'action : Favoriser l'installation de certaines espèces.

Indicateurs d'évaluation de l'objectif :

6 nichoirs à installer, privilégier l'exposition Sud-Est.

Diversité d'espèces.

Descriptif de l'action :

- Espèces souhaitées (Mésanges, Rougequeue à front blanc et noir, Rougegorge familier, Grimpereau des jardins)
- Définir l'emplacement des nichoirs (Cf. carte)
- Confier la fabrication et l'installation aux écoles et au centre de loisirs (Plan en annexe) ou achat : <https://boutique.lpo.fr/catalogue/jardin-d-oiseaux/nichoirs/nichoirs-semi-cavernicoles/>
- Entretien annuel ;

1.1.2.3. Gîte pour les chauves-souris

Objectif de l'action : Favoriser l'installation des chiroptères (période de reproduction)

Indicateurs d'évaluation de l'objectif :

- 2 gîtes à installer (Arbre et façade bâti)

Descriptif de l'action :

Plusieurs types de gîtes à chauves-souris peuvent être installés sur les façades des bâtiments et sur les arbres. Les espèces rencontrées le plus fréquemment dans les gîtes artificiels sont les pipistrelles.

Elles recherchent des gîtes qui rappellent des fissures de quelques centimètres dans des pierres ou derrière des écorces d'arbres.

Les gîtes à chauves-souris sont à installer à plus de 3 mètres exposés plein sud. La direction des vents et pluies dominants sera évité (ouest).

<https://boutique.lpo.fr/catalogue/jardin-d-oiseaux/petite-faune-du-jardin/chauves-souris/>



Gîte pour chauve-souris (Schwegler)

1.1.2.4. Installation d'un hôtel à insectes

Objectif de l'action : aménagement pédagogique

Indicateurs d'évaluation de l'objectif :

- Nombre de gîtes à insectes

Descriptif de l'action :

Cet aménagement est déjà installé au sein du parc. Il est proposé d'installer un deuxième hôtel à insectes à proximité de la médiathèque sur la zone de fauche tardive.



Hôtel à insectes ©LPO Auvergne



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Aménagements, gîtes en faveur de la biodiversité Refuge Parc de la Mairie - Lempdes



Carte 2. Aménagements, gîtes – parc de la Mairie - Lempdes

2. TABLEAU DE SUIVI DES ACTIONS

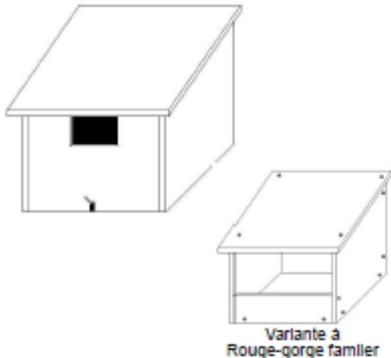
0%	25%	50%	75%	100%	>100%	2022			2023			2024			2022-2024
SITE REFUGE DU PARC - PERIGNAT-LES-SARLIEVE						Prévu /non prévu	Résultats / remarques	Taux de réalisation	Prévu /non prévu	Résultats / remarques	Taux de réalisation	Prévu /non prévu	Résultats / remarques	Taux de réalisation	Taux de réalisation
ACTION DE GESTION								%			%			%	%
Diversité des milieux															
Tonte différenciée															%
Prairie fleurie															
Fauces tardives															%
Haie															%
Gestion de la strate arborée															%
Aménagements pour la faune															
Création d'espaces en faveur de la faune															%
Installations de nichoirs															%
Gîte pour les chauves-souris															
Hôtel à insectes															%
ACTIONS DE SUIVI - ACCOMPAGNEMENT								%			%			%	
Accompagnement de la démarche															%
Suivi floristique															%
Suivi des papillons															%
Suivi oiseaux															%
Suivi des nichoirs															%
ACTIONS DE SENSIBILISATION								%			%			%	
Formation aux nouvelles pratiques															%
Mise en place de signalétique															%
Sensibilisation grand public et scolaire															%

3. ANNEXES

3.1. Plans nichoirs Oiseaux

**Fiche technique**

Nichoir semi-ouvert



Variante à
Rouge-gorge familier

Matériel

- Foret de 4 mm pour les vis servant de charnière.
- Foret de 3 mm pour les autres vis.

16 vis de 40 x 4 mm
1 gond à visser 40 x 4 mm
1 planche de bois 560 x 400 mm

Les dimensions sont données pour l'utilisation d'une planche de 20 mm d'épaisseur. Une variante consiste à remplacer la façade proposée sur le modèle par une simple planche de 70 x 150 mm. Dans ce cas, il faut prévoir 2 vis supplémentaires et la façade reste fixe.

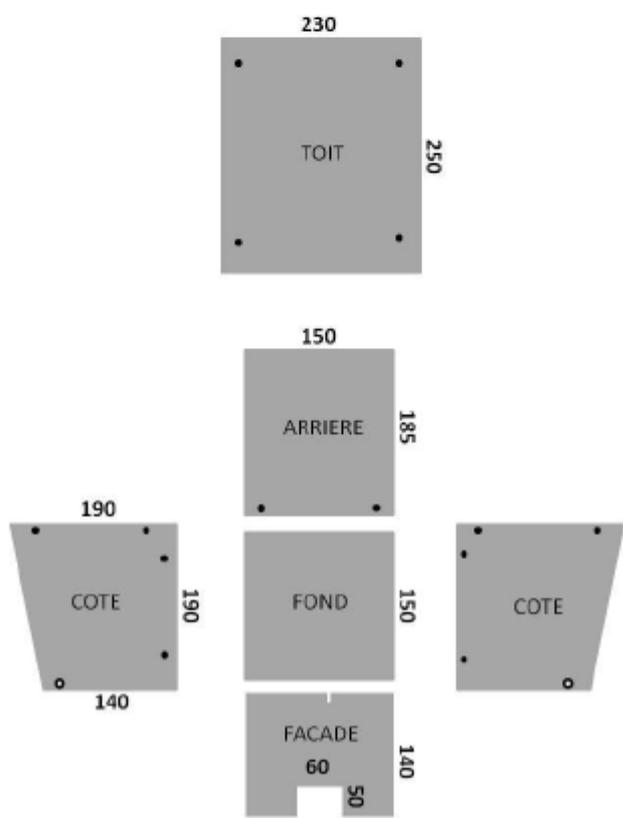
Espèces concernées

- Rouge-queue noir et à front blanc
- Bergeronnette grise
- Gobemouche noir et gris
- Rouge-gorge familier (uniquement pour la variante)

Fixation

Il est préférable de fixer ce nichoir sur un mur mais il peut également être placé sur un arbre, à une hauteur comprise entre 3 et 5 m. Pour le rouge-gorge familier, ce nichoir peut être placé dans un épais buisson à environ 2 m de hauteur.

Plan



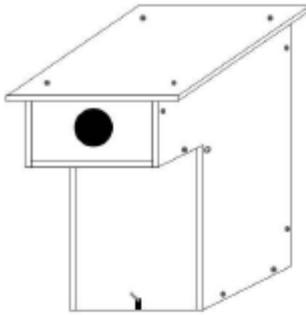
TOIT: 230 x 250

ARRIERE: 150 x 185

FOND: 150 x 150

FACADE: 60 x 140 (with a 50mm notch)

COTE: 190 x 190 (trapezoidal)

**Matériel**

- Foret de 4 mm pour les vis servant de charnière.
- Foret de 3 mm pour les autres vis.

20 vis de 40 x 4 mm
 1 gond à visser 40 x 4 mm
 1 planche de bois 400 x 700 mm

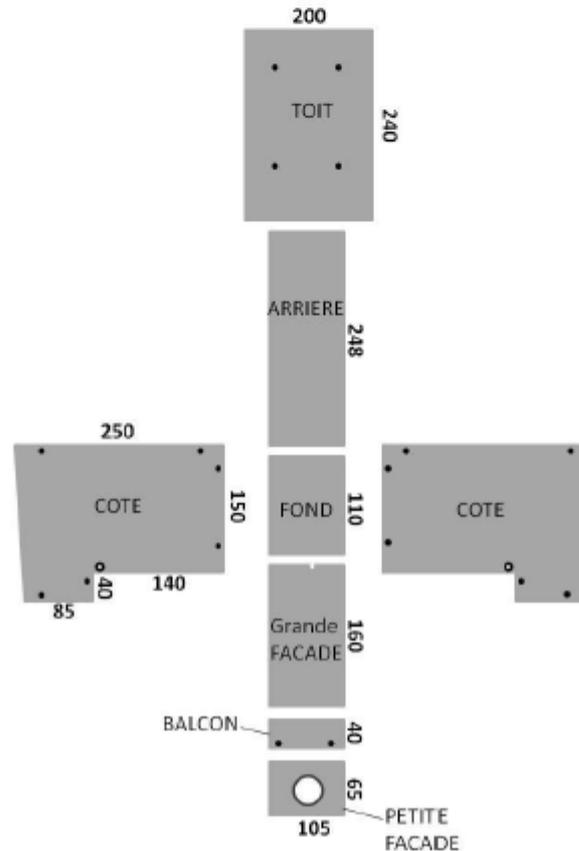
Les dimensions sont données pour l'utilisation d'une planche de 20 mm d'épaisseur. Le trou d'envol a un diamètre de 28 ou 32 mm. Un trou de 28 mm conviendra uniquement aux mésanges bleues mais évitera certaines querelles avec d'autres espèces. Les vis servant de pivot à la façade sont placées à environ 20 mm du balcon et doivent être au même niveau.

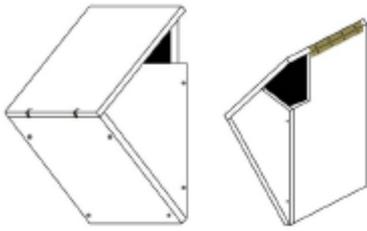
Espèces concernées

- Mésange bleue (ø 28 mm)
- Mésange charbonnière (ø 32 mm)
- Moineau domestique (ø 32 mm)

Fixation

Ce nicoir peut-être posé aussi bien sur un arbre ou sur un bâtiment, à une hauteur comprise entre 3 et 5 m.

Plan



Matériel

- Foret de 3 mm pour les vis
- 8 vis de 40 x 4 mm
- planches de bois de 20 mm d'épaisseur
- 2 gonds à visser
- petites vis adaptées à la charnière utilisée

Les dimensions sont données en millimètres. Les angles de découpe du haut et du bas de la planche arrière sont de 45°.

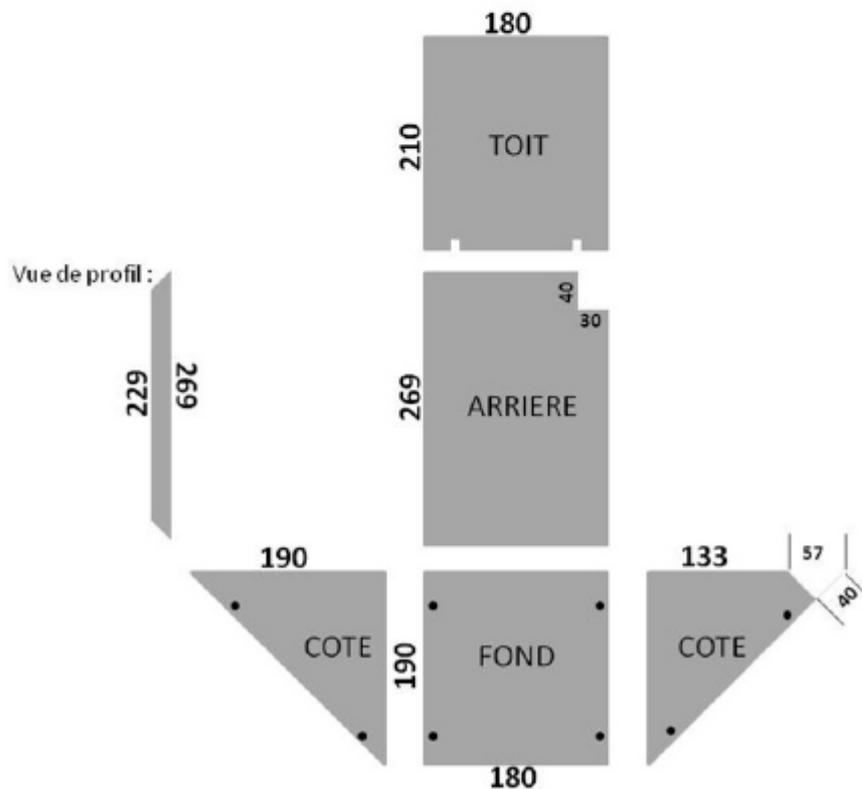
Espèces concernées

- Grimpeau des jardins
- Mésange bleue
- Mésange charbonnière
- Moineau domestique
- Sittelle torchepot

Fixation

Il est préférable de fixer ce nichoir sur un arbre à une hauteur comprise entre 3 et 5 m.

Plan



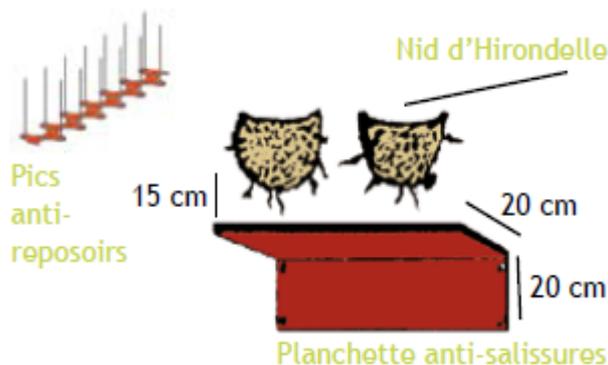
Les nichoirs, mode d'emploi



Anticiper inconvénients et dégradations

Certains oiseaux, notamment ceux qui nichent en colonies, peuvent produire par leur présence quelques désagréments : fientes et salissures diverses.

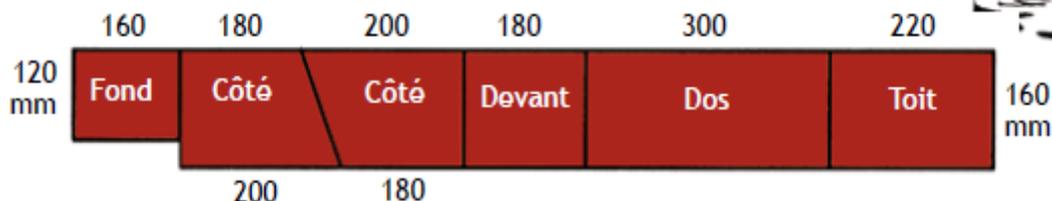
Des solutions existent afin de permettre une cohabitation harmonieuse : placer des planchettes anti-salissures sous les nids et des pics anti-reposoirs aux endroits où vous ne souhaitez pas la présence d'oiseaux.



Plans de construction

Nichoirs « boîte aux lettres » : Mésanges bleue et charbonnière, Moineau domestique, Sittelle torchepot, Rougequeue à front blanc, Etourneau sansonnet et Torcol fourmilier..

Les cotes suivantes correspondent à une épaisseur de bois de 20 mm.



Les diamètres des trous d'envol diffèrent selon les espèces :



3.2. Plan gîte à chauve-souris



Le gîte à chauve-souris



Ce gîte est utilisé par les chauves-souris et plus particulièrement par les pipistrelles. Il recrée des fentes artificielles comme celles qui peuvent être observées sur de très vieux arbres lorsque l'écorce se décroche ou plus communément celles créées par des volets ouverts.



La pipistrelle de Kuhl

Pipistrellus kuhlii

La Pipistrelle de Kuhl est l'espèce la plus largement répandue dans les zones urbaines et périurbaines. Elle semble tirer parti des éclairages publics qui attirent certains insectes nocturnes qu'elle peut plus facilement capturer. Prédatrices hors pairs, les chauves-souris constituent de très bons anti-moustiques naturels ! Elles utilisent les gîtes pendant toute leur période d'activité (printemps/été/automne).



© Photos : Wikipédia, Max Auré, LPO

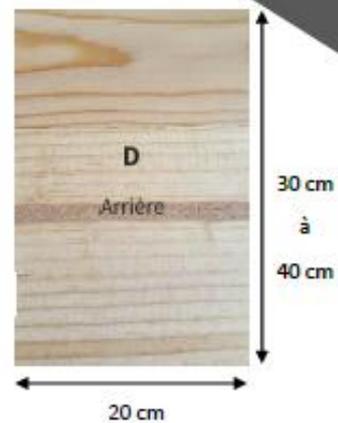
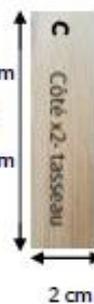
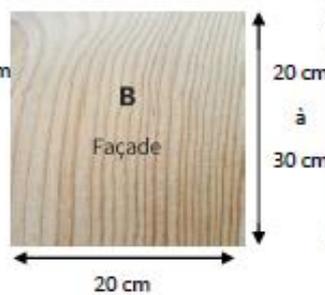
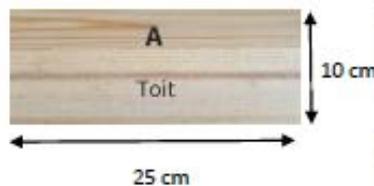
Notice

Gîte à chauve-souris



12 Vis
Tournevis

3 Planches (de 1 à
2 cm d'épaisseur)
2 tasseaux (de 2 cm
d'épaisseur)



Conseils

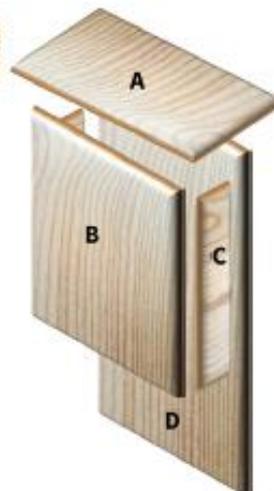
Pensez à faire des rainures sur les planches **D** et **B** (en face intérieure) pour permettre aux chauves-souris de mieux s'y accrocher.

Avant l'installation, enduire le nichoir d'huile de lin permet d'allonger sa durée de vie.

Pour l'accrocher, vous pouvez soit le visser directement ou le cercler avec du fil de fer.

Installez votre gîte en hauteur (à 2m minimum). Le mieux est de poser plusieurs gîtes sur la façade de votre maison, ou sur les arbres de votre jardin, en variant les expositions.

Vérifier chaque année l'état du gîte (fixation, huile de lin...)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ordinaire

3.3. Hôtel à insectes

Hôtel à insectes

L'hôtel à insectes

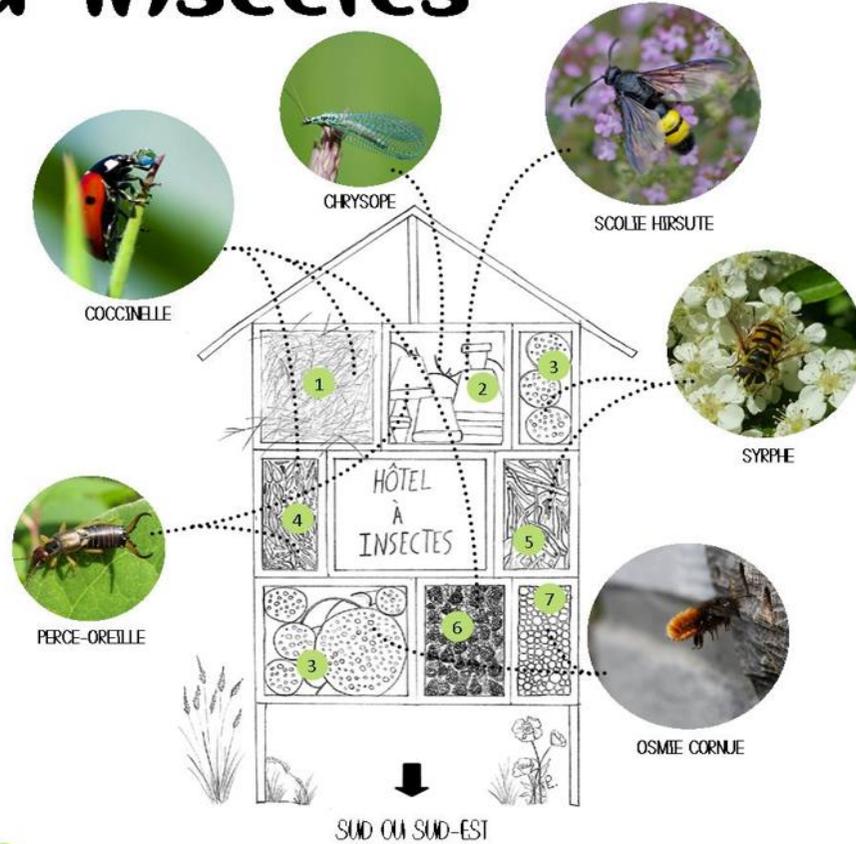
Cet aménagement est spécialement dédié à l'accueil des abeilles solitaires, coccinelles et autres petites bêtes utiles dans notre environnement. N'ayez crainte, les locataires de cette construction sont totalement inoffensifs...

Pourquoi ?

Les insectes ont besoin de vous ! Victimes de nos pratiques et activités (pesticides, urbanisation...), ils disparaissent davantage chaque jour. Une récente étude estime que 75% des insectes volants ont disparu depuis trente ans. Grâce à cet aménagement, vous pourrez leur proposer un refuge pour passer l'hiver mais aussi un endroit pour se reproduire.

Chez vous

L'hôtel à insectes n'a pas besoin d'être immense pour accueillir du monde ! Une buche percée, posée sur le rebord d'une fenêtre ou un fagot de bambou suspendu sont tout aussi efficaces...



- 1 Paille
- 2 Pots en terre cuite
- 3 Bûches percées
- 4 Feuilles mortes
- 5 Morceaux de bois
- 6 Pommes de pin
- 7 Bambou